

BULLETIN SALESISIEN

Nous devons aider nos frères et travailler avec eux à l'avancement de la vérité.

(III. S. JEAN, 8).

Appliquez-vous à la bonne lecture, à l'exhortation et à l'instruction.

(I. TIMOTH. IV, 13).

Parmi les choses divines, la plus divine est de Coopérer avec Dieu au salut des âmes.

(S. DENIS).

Un tendre amour envers le prochain est un des plus grands et excellents dons que la divine Bonté fait aux hommes.

(S. FRANÇOIS DE SALES).



Quiconque reçoit un enfant en mon nom c'est moi-même qu'il reçoit.

(S. MATT. XVIII, 5).

Je Vous recommande l'enfance et la jeunesse, donnez-leur une éducation chrétienne; mettez-leur sous les yeux des livres qui enseignent à fuir la vice et à pratiquer la vertu.

(PIE IX).

Redoublez de forces et de talents pour retirer l'enfance et la jeunesse des embûches de la corruption et de l'incrédulité, et préparer ainsi une génération nouvelle.

(LÉON XIII).

Direction — Nice, Place d'armes, N. 1, et Marseille, Rue Beaujour, N. 9

SOMMAIRE. — Les Tertiaires de S. François d'Assise et les Coopérateurs Salésiens — L'imitation de Saint François de Sales — Le *Bulletin Salésien* — L'Eglise de Saint Jean l'Evangéliste. Compte rendu des fêtes publié par deux journaux catholiques — Le Comte D. Cays de Giletta — Nos souhaits de bonne année — Orphelinat de Saint-Isidore à Saint-Cyr (Var) — Indulgences spéciales pour les Coopérateurs — Table des matières pour l'année 1882.

LES TERTIAIRES DE S. FRANÇOIS D'ASSISE et les Coopérateurs Salésiens.

Le divin Sauveur, dans son admirable discours sur la montagne, après avoir énuméré les sept béatitudes, dit à ses disciples: vous êtes la lumière du monde et le sel de la terre: *Vos estis lux mundi; vos estis sal terrae*. Lumière, par l'exemple des plus belles actions; sel, par la prédication de la parole divine. Et de fait, c'est à la céleste clarté de cette lumière, c'est grâce à la sainteté de la vie des apôtres et des premiers chrétiens que, peu à peu, le monde a vu se dissiper les épaisses ténèbres des plus fatales erreurs. Le sel divin de l'Evangile prêché par eux dans tout l'univers, et ses maximes, inculquées à tous par leurs paroles et par leurs exemples, tarirent sur la terre les sources de l'immoralité et de la corruption; firent germer et conservèrent au milieu des hommes les plus belles et les plus sublimes vertus.

Cette lumière, ce sel divin, ont toujours produit et produisent encore les mêmes effets merveilleux; leur bienfaisante influence

est partout répandue au milieu des populations chrétiennes et au sein des tribus sauvages, par des prêtres zélés et vertueux, par des évêques vénérables, placés par l'Esprit-Saint au gouvernement d'importants diocèses, et surtout par le Vicaire de Jésus Christ, par le Pontife romain, chef suprême de l'Eglise catholique, aujourd'hui si bien représenté par le pape Léon XIII. Ce saint Pontife joint à la vie la plus exemplaire l'aurole d'une profonde et lumineuse sagesse. Aux successeurs des apôtres, aux héritiers de s. Pierre revient de droit l'honneur de s'être montrés dans tous les temps, de se montrer encore, et par les œuvres et par la parole, la lumière du monde, le sel des nations.

Mais, si les plus vifs rayons de cette lumière, si la plus agréable saveur de ce sel, si les bienfaits qu'ils ont produits, doivent s'attribuer surtout au corps enseignant de l'Eglise de Jésus-Christ il faut admettre aussi que, sel et lumière se sont toujours montrés dans tous les temps, et se montrent encore aujourd'hui plusieurs simples fidèles de l'un et de l'autre sexe, admirables modèles d'une vertu surhumaine. Sel et lumière ont toujours été et sont encore particulièrement ces chrétiens fervents qui, réunis dans les communautés religieuses, ou dispersés çà et là au foyer domestique de nombreuses familles, professent hautement et accomplissent avec perfection les vérités et les maximes de l'Evangile, tout en s'appliquant à les faire connaître et pratiquer

par les autres. Comme lumière ils éclairent les esprits et les guident dans la recherche de la vérité; comme sel, ils conservent les cœurs dans la pratique de la vertu, développent puissamment sur la terre la gloire de Dieu, procurent le bien être de la société civile, obtiennent pour eux mêmes et pour leur prochain le salut éternel. A ces enseignements de l'histoire et de l'expérience journalière venait, il y a peu de jours, s'ajouter l'autorité de la parole infaillible du Vicaire de Jésus-Christ. Nous voulons parler de la lettre encyclique « *Auspicato concessum* » donnée par Léon XIII à la date du 17 septembre dernier. Cette lettre, des plus importantes, a fait briller sur toute l'Eglise une lumière des plus vives. Le Vicaire de Jésus Christ chantait les gloires de s. François d'Assise, dont le monde chrétien célébrait cette année le septième centenaire. Le Souverain Pontife décrivait les fruits abondants produits par les institutions franciscaines, et recommandait la propagation du Tiers-Ordre, fondé par le même Saint, et destiné à recevoir des chrétiens de tout âge, de tout sexe et de toute condition.

L'objectif principal du Saint-Père était de montrer quel bien les tertiaires de s. François d'Assise ont fait au monde dans les siècles passés; son but était d'encourager le plus possible et d'aider à la propagation de cette admirable institution. Il voulait avoir dans leurs exemples une aide puissante pour rétablir dans notre société si troublée la tranquillité et la paix. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici quelques passages de cette Encyclique sur l'origine et l'utilité du Tiers-Ordre: « Ce que l'histoire nous rapporte de l'enthousiasme qui entraînait les peuples sur les pas de François surpasse toute admiration, des bourgades entières, des cités populeuses se précipitaient vers lui dans tous les pays qu'il parcourait: souvent même ils le suppliaient de daigner les admettre tous indistinctement à la profession de sa règle. C'est pourquoi le Saint crut devoir, comme il le fit en effet, recourir à la fondation du Tiers-Ordre. Ainsi, sans rompre les liens de la famille, sans nuire aux affaires du foyer domestique, il pouvait recevoir à la profession religieuse des personnes de toute condition, de tout âge et de tout sexe. Dans ce but, ce sage législateur, au lieu de soumettre le nouvel institut à des règlements particuliers, voulut surtout le gouverner par l'application des lois générales de l'Evangile, de ces lois dont nul chrétien ne peut avoir aucune rai-

son de négliger la pratique. Il recommanda donc d'observer les commandements de Dieu et de l'Eglise, d'éviter les factions et les rixes, de s'abstenir de toute fraude, de n'employer les armes que pour la défense de la religion et de la patrie, d'observer la tempérance dans les repas, la modestie dans les vêtements, de se garder du luxe, de fuir les séductions des bals et des spectacles dangereux. Une pareille institution, il est facile de le comprendre, ne pouvait manquer de produire les plus grands bienfaits; salutaire en elle-même, elle était admirablement appropriée à ces temps malheureux. Cette opportunité nous est prouvée par ce fait même que d'autres associations semblables germèrent au sein de la famille dominicaine et d'autres ordres religieux. Les tertiaires, continue le Souverain Pontife, donnèrent les plus belles preuves de leur piété et de leur courage pour la défense de la religion catholique. Et si ces vertus leur attirèrent la haine des méchants, ils eurent toujours la consolation d'en être récompensés par le plus honorable et le plus désirable des soutiens, l'approbation de tout ce que le monde a jamais compté de sage et d'honnête. Grégoire IX, notre prédécesseur, loua publiquement leur foi et leur courage et ne craignit pas de les mettre sous le couvert de sa propre autorité et de leur décerner ces titres d'honneur: milice de Jésus-Christ et nouveaux Machabées. Ces éloges n'étaient pas immérités. La société recevait le plus puissant appui de cet ordre de personnes qui, tout entier à la pratique de la vertu, les regards fixés sur les lois de leur saint fondateur, s'employaient autant qu'il était possible à faire reflourir au sein des cités les plus corrompues les beautés inappréciables de la vie chrétienne. Certes, l'histoire nous l'apprend: grâce à l'active intervention et à l'exemple des tertiaires on vit bientôt s'éteindre ou s'adoucir les discordes civiles; on vit les armes arrachées aux mains des factieux; on vit s'éloigner les causes des procès et des contestations, les indigents, les abandonnés furent abondamment secourus; le luxe qui dévorait les richesses et corrompait les mœurs fût enfin réfréné. Par là fut rétablie la paix du foyer domestique et la tranquillité publique. On vit reflourir l'intégrité, la douceur, le bon usage et la conservation de la propriété. Ces éléments de civilisation et de bien-être, les meilleurs de tous, sortent du Tiers-Ordre comme de leur propre racine. » Ainsi

s'exprime le souverain Pontife et il passe à la description des maux dont notre société civile est aujourd'hui travaillée, pour en indiquer un remède efficace dans la diffusion des Tertiaires qui seraient pour elle sel et lumière.

Tous ces bienfaits dans l'ordre religieux et moral, que le Saint-Père indique comme produits autrefois par le Tiers-Ordre de S. François d'Assise et qu'il affirme pouvoir en provenir encore aujourd'hui, nous pouvons dire aussi qu'ils ont procédé jusqu'à ce jour et peuvent encore procéder des Tertiaires de presque tous les ordres religieux fondés sur le modèle des Tertiaires de S. François d'Assise. C'est pourquoi, bien que le chef suprême de l'Eglise à raison du but spécial qu'il s'était proposé n'ait rien dit des autres Tiers-Ordres, la recommandation qu'il fait au monde chrétien en faveur de la diffusion du Tiers-Ordre de S. François d'Assise doit s'entendre aussi comme faite en faveur de la propagation de toute autre institution semblable déjà accueillie par l'Eglise sous son infaillible protection. Aussi l'Encyclique de sa Sainteté encourage-t-elle en général tous les Tertiaires répandus dans le monde entier; les Tertiaires franciscains; les Tertiaires dominicains, les Tertiaires carmélites et tant d'autres; tous, à des degrés divers, ont toujours bien mérité de la religion et de la société civile; ils furent, et sont toujours pour elle une source féconde de tranquillité et de paix.

La recommandation pontificale s'applique aussi naturellement aux coopérateurs salésiens; l'Encyclique *Auspicato concessum* doit leur être un puissant stimulant pour la pratique fidèle des œuvres de charité et de religion prescrite par le règlement. Pour nous et pour Messieurs les Décurions, cette Encyclique doit être une vive excitation à faire connaître chaque jour davantage parmi les fidèles cette pieuse association pour y agréger les personnes qui, possédant les qualités requises peuvent s'aider elles-mêmes et venir au secours de leur prochain. Personne, sans aucun doute, ne peut manquer de voir combien utile à la société moderne, combien opportune est, de nos jours, l'action des coopérateurs salésiens. Aujourd'hui la jeunesse abandonnée à elle-même, sans religion, sans morale, grandit au sein des familles sur les bancs des écoles, dans les magasins ou dans les bureaux, et nous prépare une génération malheureuse.

Les coopérateurs et les coopératrices afin

de prévenir un tel désordre s'appliquent tout spécialement à procurer une sage éducation aux enfants des deux sexes. Instruire ces enfants des vérités de la foi, les éloigner des périls, les habituer à l'assistance aux saints offices, en un mot, employer toutes les industries de la charité pour en faire de bons chrétiens et par conséquent d'honnêtes citoyens, tel est le but de leurs efforts. Aujourd'hui on déplore partout l'extrême pénurie de vocations à l'état ecclésiastique ou religieux, pénurie d'où provient le défaut de prêtres pour suffire aux besoins des populations catholiques et la langueur dont souffrent les missions étrangères, faute d'ouvriers évangéliques; l'institution des coopérateurs tend directement à favoriser les vocations ecclésiastiques; dans ce but la société salésienne prend un soin tout particulier des enfants ou même des adultes qui présentent les qualités indispensables de moralité et de dispositions pour l'étude et par suite promettent de devenir de bons ministres du Seigneur. Les coopérateurs salésiens aident ces jeunes-gens de leurs conseils, ils les dirigent vers les écoles, les collèges ou petits séminaires, où ils pourront recevoir une instruction convenable et être conduits à leur noble but. Aujourd'hui une presse impie et sans pudeur se répand de toutes parts comme un torrent limoneux et transporte partout une masse énorme de brochures, de journaux pleins d'hérésies et de blasphèmes orduriers et obscènes, destinés à pervertir les intelligences et à corrompre les cœurs; à la mauvaise presse les coopérateurs opposent les publications catholiques; à leur frais ils répandent des livres de dévotion, des brochures, des feuilles, des journaux pleins des principes les plus sains; ils en facilitent la lecture à leurs parents, à leurs connaissances, à leurs amis, pour les prémunir contre les erreurs qui se glissent partout et les maintenir sains et saufs dans la foi et constants dans la vertu. — Que dire de plus? Des centaines de jeunes gens, orphelins ou abandonnés, gisent aujourd'hui dans une telle misère que, s'ils ne sont recueillis en quelque maison de charité, et appliqués à l'étude ou à l'apprentissage d'un art ou d'un métier, ils croîtront dans le vice, et dans le crime, peuplant les prisons, détruisant la famille, ébranlant la société. Les Salésiens ont ouvert des collèges, des hospices, des ateliers; ils y reçoivent des milliers d'enfants arrachés au péril, ils les élèvent, les instruisent, les assistent. Au sein de leur

famille les Coopérateurs et les Coopératrices ne restent pas oisifs, ils aident les Salésiens du sein de leur ville et de leur village. A l'exemple des premiers chrétiens ils mettent en réserve une partie de leur avoir et la consacrent à maintenir dans nos maisons de pauvres abandonnés; ils coopèrent ainsi à leur éducation, en forment de bons chrétiens et deviennent par là les sauveurs de leurs corps et de leurs âmes pour le temps et pour l'éternité. — Tous ces biens, et tant d'autres que le désir d'être bref nous fait passer sous silence, ne sont ils pas des plus désirables? N'est-il pas vrai qu'en les procurant les Coopérateurs Salésiens ont bien mérité de la religion de la famille et de la société?

Propageons donc la société des Coopérateurs et Coopératrices de St. François de Sales. Que tous les bons catholiques s'en fassent les promoteurs et nous obtiendrons la plus grande gloire de Dieu et le salut d'un très-grand nombre d'âmes. Pour faire prendre chaque jour à cette pieuse union de plus grands développements, l'immortel Pontife Pie IX, de sainte et vénérée mémoire, ouvrit à ses membres les trésors célestes et leur étendit toutes les faveurs, grâces spirituelles et indulgences accordées déjà aux religieux salésiens. Bien plus, non content de ce qu'il avait déjà fait, il leur concéda en outre à perpétuité toutes les indulgences que les Pontifes romains, dans le cours de plusieurs siècles, ont richement accumulées sur les Tertiaires de St. François d'Assise; sans aucune obligation aux œuvres de piété et de pénitence imposées à ces derniers. Voici les précieuses paroles que l'on peut lire dans le bref de Pie IX à la date du 9 mai 1876. — De plus « désireux de donner une preuve toute spéciale de notre bienveillance aux susdits associés nous leur concédons toutes les indulgences, tant plénières que partielles, que les Tertiaires de St. François d'Assise peuvent acquérir. Par notre autorité apostolique nous leur accordons de pouvoir licitement et librement gagner aux fêtes de St. François de Sales et dans les églises des prêtres de la Congrégation Salésienne toutes les indulgences que les Tertiaires peuvent gagner dans les fêtes et les églises de Saint François d'Assise, à la seule charge de remplir comme il convient en le Seigneur les œuvres de piété prescrites pour le gain de ces indulgences. Nous déclarons que cette faculté recevra son effet malgré toute disposition qui pourrait lui être contraire. Les

présentes lettres conserveront à perpétuité leur vigueur pour l'avenir. »

Les paroles des deux glorieux pontifes que nous venons de rapporter doivent nous encourager, chers Coopérateurs et Coopératrices, qu'elles nous enflamment d'une sainte ardeur pour les bonnes œuvres. Pour réussir à faire le plus de bien et empêcher le plus de mal possible, soyons unis entre nous par les liens d'une sainte charité. Prions chaque jour les uns pour les autres; aidons-nous et défendons-nous. Si dans tous les temps l'union fut nécessaire entre les bons chrétiens, union d'esprit, de cœur et d'action, pour résister au mal et propager le bien; cette union est aujourd'hui plus que jamais indispensable; voyez avec quelle union, comme en masse compacte, les méchants travaillent à détruire au milieu du peuple tout principe de religion et de morale; voyez comme ils serrent leurs rangs pour combattre les vérités les plus saintes avec la presse, l'école, les démonstrations de tous genres; entendez leurs cris unanimes contre les pratiques les plus salutaires, contre les personnes les plus vénérables, contre le Pape, contre Dieu même et son divin Fils. Par leur union même, malgré leur petit nombre, ils réussissent à faire beaucoup de mal. Ah! ne laissons pas les impies tenter impunément d'arracher la religion du sein de nos villes. Brisons, ou tout au moins émoussons leurs armes dans leurs mains, afin qu'ils ne puissent faire parmi nous un si grand carnage des âmes. A leur exemple, ou mieux encore à l'exemple de tant d'intrépides catholiques, levons-nous pleins de courage; séparés par la distance, mais unis toujours d'esprit et de cœur combattons pour la défense de notre sainte Religion, pour la défense des bonnes mœurs dans nos familles et nos villes, pour la défense d'un si grand nombre de nos frères enfants ou adultes; marchons à la défense de J. C., à la défense de notre Dieu, que les impies voudraient nous arracher de l'esprit et du cœur. Quiconque voit aujourd'hui les ruines déjà faites par l'hérésie et l'impiété, quiconque voit le triomphe de l'injustice et du scandale, la trahison, la séduction, la perte de tant de pauvres âmes, quiconque voit tous ces malheurs et nourrit encore au fond du cœur une étincelle d'amour pour Dieu et pour le prochain, doit se sentir ému; il doit s'écrier avec le brave Judas Machabée s'adressant à ses frères et compagnons d'armes: « Armez-vous et soyez des hommes de courage pour

combattre en bataille rangée contre ces nations, liguées contre nous pour nous détruire nous et notre religion : mieux vaut pour nous tomber sur le champ de bataille que voir l'extermination de notre peuple et de notre foi : *Accingimini, et estote filii potentes, et estote parati in mane, ut pugnetis adversus nationes has, quae conventurunt adversus nos disperdere nos et sancta nostra. Quoniam melius est nos mori in bello, quam videre mala gentis nostrae et sanctorum* » (1). Et quelles armes emploierons-nous ? Des armes qui ne verseront pas le sang et pourtant mettront en nos mains la palme de la victoire.

L'IMITATION DE S. FRANÇOIS DE SALES.

Le Saint Père Léon XIII, dans l'Encyclique dont nous venons de parler, après avoir recommandé la propagation du Tiers-Ordre, ajoute ces importantes paroles : « Ce que nous recommandons surtout à ceux qui revêtiront les insignes sacrés de la pénitence c'est d'avoir toujours présente à l'esprit l'image de leur saint fondateur et de s'efforcer de se conformer eux mêmes à ce modèle, s'ils n'en agissaient ainsi, nous n'aurions aucun bien à espérer.

Ces paroles indiquent un moyen dont nos Coopérateurs et nos Coopératrices doivent aussi se servir pour réussir à atteindre le but, dans lequel cette pieuse association a été fondée et enrichie par la sainte Eglise de faveurs spirituelles. Ils doivent avoir toujours présent aux yeux de l'esprit le Saint, dont ils prennent le nom, et s'efforcer d'imiter ses vertus et ses œuvres. Demandons nous donc quelles furent les vertus les plus caractéristiques de St. François de Sales, notre glorieux patron, quelles furent les œuvres auxquelles s'appliqua ce grand Saint et que nous pouvons proposer à l'imitation de nos Coopérateurs ? Nous rappellerons ici quelques unes de ces vertus, quelques unes de ces œuvres et nous esquisserons à grands traits l'image de notre Saint bien-aimé.

Parmi les vertus qui caractérisent St. François de Sales la première de toutes est le zèle le plus ardent pour le salut des âmes, pour ces âmes chéries il refusa la dignité de Sénateur de Chambéry, à lui offerte par le duc de Savoie Emmanuel I ; pour ces mêmes âmes il refusa de contracter les noces terrestres que lui proposait son père, et contracta des noces célestes avec l'Agneau sans tache en recevant les saints ordres. Pour ces mêmes âmes, seul entre tous les membres du clergé du vaste Diocèse de Genève, il s'offrit à aller, bien plus, il demanda à être envoyé comme missionnaire dans la province du Chablais, habitée par des calvinistes obstinés ; pour le salut des âmes il s'arracha des bras de son père et de sa

mère, qui craignant de le voir assassiné par ces hérétiques, faisaient tous leurs efforts pour le dissuader de cette périlleuse mission, ils s'écriaient les larmes aux yeux qu'ils avaient consenti à le voir devenir prêtre de J. C., mais qu'ils ne pouvaient consentir à le voir martyriser sous leurs yeux. Pour le salut des âmes, François de Sales ne demeura pas moins de six ans au milieu de ce peuple ennemi, s'assujettissant à une gêne, à des mépris, à des souffrances indicibles malgré de continuelles menaces et de criminels attentats dirigés contre sa vie ; pour le salut des âmes, pendant près de trois ans de suite, et presque tous les jours, il prêcha pour un auditoire de huit ou neuf personnes au plus parfois de deux à trois et même pour une seule pauvre vieille, mais enfin il réussit à gagner ce peuple à Dieu et à ramener au sein de l'Eglise Catholique soixante quatre paroisses et soixante douze mille hérétiques. Une autre vertu caractéristique de Saint François de Sales fut son application à éclairer ceux qui s'étaient égarés et à leur faire reconnaître la voie de la vérité, à confirmer les catholiques dans leur foi à développer la piété chez les personnes dévotes par le moyen de publications et de livres de petit volume et d'un prix modique, qu'il répandait largement de toutes parts. C'est ainsi qu'il agit dans le Chablais, d'abord en publiant une rapide exposition de la doctrine de l'Eglise sur les articles de foi les plus contestés par les hérétiques ; et plus tard, en divers opuscules de controverse. Au sujet de ces dernières publications, le Saint disait aux hérétiques qui refusaient de venir l'entendre : « Si vous ne voulez pas venir à moi, ces livres du moins iront à vous et vous porteront à domicile, ce que vous ne voulez pas venir recevoir de nous. » Il n'est personne qui ne connaisse les livres précieux que notre Saint écrivit et répandit dans tout le monde pour affermir les Catholiques dans la foi et les exciter à la piété, nous citerons entr'autres le *Saint Etendard de la Croix* ; *Théotime ou Traité de l'amour de Dieu*, et surtout *Philothée*, ou *l'Introduction à la vie dévote*. Une autre vertu bien digne d'être remarquée dans notre Saint fut sa sollicitude pour l'instruction religieuse des enfants et la bonne éducation de la jeunesse exposée aux périls de l'école ou de l'apprentissage. Il avait déjà reçu la consécration épiscopale, et cependant il allait encore dans sa cathédrale faire le catéchisme aux petits enfants ; de la manière la plus affable il cherchait à les instruire de la religion et à les enflammer d'amour pour la vertu ; il s'efforçait de les conserver, de les ramener à Dieu. Une preuve irréfutable de cette sollicitude pour la jeunesse de son temps fut la fondation de la *Sainte maison* à Thonon, centre du pays nouvellement converti. Il n'y avait dans les alentours aucun endroit, où les jeunes gens catholiques pussent apprendre les sciences et les arts libéraux, c'est pourquoi, ils étaient contraints à se rendre, soit à Genève, soit à Lausanne, deux villes remplies d'hérétiques, où ces jeunes gens couraient le plus grand risque de perdre la foi. Que fit François pour parer à ce danger ? Il cher-

(1) I Mac. III, 58, 59.

cha l'appui dont il avait besoin et, après avoir obtenu le concours de personnes influentes et charitables il fonda un grand collège, qu'il désigna sous le nom de « La sainte maison. » Il y recueillit de toutes parts des enfants et jeunes gens de neuf à vingt ans, de préférence, des néophytes et nouveaux convertis; là, il les faisait instruire dans les sciences et dans les arts, et en même temps il faisait cultiver en eux et fortifier par une éducation intelligente la religion et la vertu.

Mais s'il est une vertu des plus recommandables parmi celles dont notre Saint nous a donné l'exemple, une vertu qui mérite une considération toute particulière dans les temps où nous vivons, c'est sans contredit le souverain respect et la profonde vénération qu'il professait pour le Pontife romain. De cette vertu François donna des preuves nombreuses et éclatantes, et avant d'être évêque et après avoir été consacré.

Dans l'examen qu'il eut à subir devant le pape Clément VIII, pour son élection à l'épiscopat de Genève, il lui arriva sur une question de défendre une opinion contraire à celle que professait le Pontife c'est pourquoi ce dernier lui dit: « Mon fils, nous ne partageons pas cet avis. » A ces paroles, François bien qu'il eût de très-forts arguments pour soutenir son opinion, avec une soumission bien digne d'un vrai fils obéissant de la Sainte Eglise, se hâta de répliquer: « Bienheureux Père, si votre Sainteté n'est pas de cet avis je n'en serai pas non plus à l'avenir. » Dans une autre occasion, ses chanoines discutaient entr'eux pour savoir s'ils devaient faire certaines choses imposées par le Pape; ils alléguaient diverses raisons pour s'en dispenser; le Saint leur dit alors franchement: « Qu'avons nous besoin de discuter là où il ne faut qu'obéir? Le Souverain Pontife commande, et cela suffit. » Pour mieux inspirer aux fidèles la révérence et la soumission envers le Pape, François recueillit en un opuscule cinquante titres ou prérogatives assignés au Souverain Pontife par les Conciles et les Saints Pères, et les livra au public comme une sage démonstration de la grande estime que l'on doit faire de l'autorité papale. François souffrait beaucoup lorsqu'il entendait parler avec peu de respect du Souverain Pontife et, bien que les détracteurs du Saint-Père fussent des personnes amies et d'une grande autorité, il prenait ardemment contre eux la défense du Pontife. Dans une lettre à un seigneur qui lui avait envoyé un livre composé par lui, et dans lequel le Pape n'était pas traité comme François l'aurait désiré, il exposa avec franchise ses sentiments opposés à ceux de l'auteur, puis il ajouta: « Je n'ai pas davantage goûté certains écrits d'un saint et excellent Prêlat sur la *Puissance indirecte du Pape en ce qui concerne les princes*; non pas que je me sois déjà formé un jugement sur cette question, mais parce que dans nos temps, tandis que nous avons tant d'ennemis au dehors, je crois que nous ne devons soulever entre nous aucun débat. La poule qui nous tient comme ses poussins à couvert sous ses ailes maternelles (notre sainte Mère l'Eglise) a déjà assez de peine à nous défendre du vautour, sans que

nous allions encore nous donner du bec les uns contre les autres et lui causer encore de nouveaux deuils et de nouveaux tourments. » Que ces paroles sont belles et comme elles s'appliquent bien de nos jours à certaines questions!

Nous devrions encore donner bien d'autres coups de pinceau pour représenter en toute sa majesté la chère figure de s. François de Sales; mais ces quelques traits suffisent à nous en mettre sous les yeux au moins les lignes principales.

Et maintenant, bien chers confrères, efforçons-nous, selon la recommandation du Saint Père, à reproduire en nous ces traits de notre Saint patron afin d'atteindre ainsi le noble but que nous nous sommes proposé, venir en aide au maintien des bonnes mœurs et de l'ordre dans la société civile.

Le 16 mars 1878 le Pontife régnant Léon XIII voulut bien accorder à Dom Bosco une audience privée. Dom Bosco pria humblement le St. Père de vouloir bien agréer que son auguste nom fût inscrit sur la liste des Coopérateurs Salésiens. Sa Sainteté voulut bien y consentir, et pour donner un gage de sa haute bienveillance elle prononça ces précieuses paroles: « Je ne serai pas seulement un coopérateur, je serai le premier opérateur Salésien. Comme chef de l'Eglise je dois être le promoteur naturel de toute institution pieuse et charitable; et comment pourrais-je ne pas faire partie d'une œuvre si belle et si sainte? (1). »

Nous avons donc à notre tête le Chef suprême de toute l'Eglise Catholique. Courage, frères et sœurs en J. C.! Jetons un regard sur St. François de Sales, un autre sur le Souverain Pontife et marchons en avant pleins d'ardeur, consacrons nos pensées, nos biens et notre vie à la gloire de Dieu, au bien de la religion, au salut de tant de pauvres âmes qui se perdent aujourd'hui misérablement.

LE BULLETIN SALÉSIEN.

Pendant la prochaine année (1883) le *Bulletin Salésien* continuera à se publier en italien, en français et en espagnol, et à s'expédier à tous les Coopérateurs ou Coopératrices, à l'exception seulement de ceux qui l'ont déjà refusé parcequ'ils ne savaient lire ou l'avaient déjà à leur disposition au sein de leur famille. Nous ne laisserons pas de l'envoyer à ceux-là mêmes qui ne nous ont pas fait parvenir la petite indemnité de 4 fr. par an, attendu qu'ils peuvent l'avoir fait par oubli ou parce qu'ils attendent une occasion favorable de s'acquitter en une seule fois pour plusieurs années, comme l'ont déjà fait et continuent à le faire plusieurs de nos Coopérateurs.

Nous remarquerons seulement ici que pour publier le *Bulletin* et au moyen de ce recueil faire un peu de bien dans un cercle plus étendu, il faut supporter des frais con-

(1) Voir le premier art. du *Bull.* d'avril.

sidérables de papier, d'impression, de poste etc., tous ces frais seraient couverts si chaque Coopérateur nous envoyait sa cotisation. Plusieurs l'ont déjà fait et même pour rendre hommage à la vérité et pour l'honneur de nos Coopérateurs, nous devons dire que la plupart d'entr'eux ne s'est pas bornée au chiffre modique de 4 francs, mais, désireux de coopérer véritablement au bien que les Salésiens font à tant de pauvres jeunes gens en Europe et dans les missions, ils nous ont adressé des offrandes beaucoup plus considérables. Toutes les offrandes qui nous parviendront en ce moment seront pour nous une bien grande charité. Puisse Dieu inspirer à tous nos Coopérateurs de nous donner ce secours et les combler de ses bénédictions.

L'ÉGLISE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Compte rendu des fêtes publié par deux journaux catholiques.

Nous devrions ici donner une description détaillée de tout ce qui s'est fait durant les huit jours de la dédicace de l'église St. Jean l'Évangéliste, mais comme il est temps de livrer ce bulletin à l'impression, nous nous réservons de revenir sur ce sujet le mois prochain. Dans le présent numéro, nous nous bornerons à reproduire deux articles parus, l'un dans le *Corriere di Torino*, l'autre dans l'*Unità Cattolica*.

L'Eglise de Saint Jean l'Evangeliste.

(Extrait du n. 255 du *CORRIERE*, dimanche 29 octobre 1882).

« Hier, vers midi, un joyeux carillon annonçait la fin de la solennelle cérémonie de la consécration de l'église dédiée à l'Évangéliste ravi dans les sublimes contemplations de Patmos. La cérémonie s'était accomplie portes closes, selon le rite sacré.

« Mais, à peine ces portes s'ouvrirent, un flot immense de fidèles qui depuis longtemps attendait au dehors entra dans le lieu saint pour admirer la magnificence de la maison du Seigneur et assistait pieusement à la messe du très-Révérend Dom Bosco.

« Il est impossible de compter les fidèles qui accoururent aux vêpres solennelles pour écouter la parole simple et affectueuse de ce prêtre si zélé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

« Il parla des humbles débuts de ses œuvres, de la charité qu'il avait trouvée partout, de ses généreux Coopérateurs, et des grâces que le Seigneur accorde à ceux qui l'invoquent avec foi. Après avoir rappelé la dédicace du premier temple de Jérusalem, il termina en appelant sur tous ses bienfaiteurs et sur tous les fidèles de notre ville les mêmes bénédictions que Salomon avait demandées pour tous ses sujets.

« Quant à l'orchestre, l'habileté des chanteurs et du chef d'orchestre est au dessus de tout éloge.

« L'orgue est un des plus grandioses qui soient dans la Haute Italie.

« Les cloches donnent cinq notes de la gamme.

« Un travail de bon goût est la porte principale, en grande partie en bronze, d'après les dessins du chevalier Boidi, professeur à l'Institut Industriel.

« Bien des personnes admirent la très-belle statue du Souverain Pontife Pie IX de vénérée mémoire; c'est l'œuvre du célèbre Confalonieri de Milan.

« Le dessin de l'église a été donné par l'illustre patricien de Vercelli, monsieur le comte Arborio Mella, d'après le style roman de 1200.

« On désire que la municipalité veuille bien faire couper quelques arbres de la promenade, qui empêchent de voir la très-belle façade. »

Les premières fêtes dans l'Eglise St. Jean l'Evangeliste.

(Extrait du n. 253 de l'*UNITÀ CATTOLICA* mardi 31 octobre 1882).

La consécration de l'église St. Jean l'Évangéliste est un fait accompli. Vive Dieu ! C'est là le cri spontané sorti de la poitrine de tout bon turinois et de mille et mille catholiques des autres pays.

La fête qui s'est célébrée le jour de la consécration et qui se continue est un splendide triomphe de la religion catholique. Nous défions quiconque en a pu être témoin de nous donner un démenti. Le soir de la consécration, Dom Bosco lui-même a raconté devant une foule compacte ce que l'emplacement de la nouvelle église était il y a trente-cinq ans ; il a rappelé ce qu'il est aujourd'hui et nous a indiqué ce qu'il sera, grâce à la protection de Dieu et à la bienveillance des hommes de bonne volonté. Il y a sept lustres révolus, c'était une remise, une pauvreasure ; aujourd'hui c'est ce que nos yeux admirent, c'est à dire un des plus beaux et plus riches monuments sacrés, non seulement de Turin et du Piémont, mais, pour bien des beautés des plus rares, de toute l'Italie. Ce sera désormais la maison de Dieu, lieu de grâce et de miséricorde, école de religion et de bonnes mœurs pour les enfants, pour les adultes, pour tous ceux qui voudront bien en profiter pour le salut de leur âme.

Dimanche, le concours des fidèles, la majesté des cérémonies du culte, la messe et les vêpres célébrées pontificalement par sa Grandeur Monseigneur Emilien Manacorda, l'Evêque si zélé de Fossano ; la musique choisie, exécutée d'une façon toute magistrale par les jeunes gens de D. Bosco aidés par des professeurs de chant des plus distingués de notre ville, ravirent à la plus haute admiration et remplirent d'un enthousiasme sacré toute âme généreuse. En ce jour mémorable nous avons passé dans cette église des heures de paradis ! Ce spectacle imposant nous a donné une idée de la grandiose solennité célébrée par le plus sage des rois alors que, au milieu du concours d'un peuple innombrable, au milieu des harmonies les plus variées, à la tête des prêtres et des lévites, il dédiait solennellement à Dieu le magnifique temple de Jérusalem : *Fecit Salomon sollemnitate in tempore illo septem diebus et omnis Israël cum eo, Ecclesia magna valde.*

Le soir nous eûmes une conférence de monsieur le chanoine Venck qui se montra bien à la hauteur de sa renommée d'excellent orateur sacré ; son discours était digne d'une pareille fête.

Lundi la fête ne fut ni moins splendide ni moins grandiose ; le matin, sa Grandeur Monseigneur Basilius Leto, Evêque de Biella, officia pontificalement. Aujourd'hui officie pontificalement Monseigneur Lorenzo Pampirio, Evêque d'Alba, de l'ordre des frères prêcheurs. Les saints offices se continueront jusqu'à samedi prochain, octave de la dédicace, suivant l'horaire que nous avons déjà publié.

Nous ne pouvons terminer ces quelques lignes sans envoyer un cordial applaudissement à Dom Bosco qui, dans des temps si malheureux et si tristes, sait, avec son zèle apostolique et sa charité industrielle, trouver le moyen d'accomplir des œuvres qui tiennent du merveilleux. Que Dieu veuille lui continuer sa protection et que les bons catholiques veuillent aussi, chacun dans la mesure de ses forces, l'aider à poursuivre ses œuvres de zèle et de charité. De pareils hommes méritent l'appui de toute personne que le parti pris n'aveugle pas ; ils méritent l'appui du Gouvernement même qui, s'il avait beaucoup de Dom Bosco, et, ce qui vaut encore mieux, s'il leur venait en aide ne verrait pas ses prisons regorger de malfaiteurs et n'aurait pas tant à craindre des radicaux. »

NB. Dans le prochain numéro nous reproduirons une page non moins précieuse que nous trouvons dans l'*Etoile Consolatrice* de Turin, excellent journal, bien digne de se trouver dans les mains de toute personne catholique.

LE COMTE D. CAYS DE GILETTA.

Il ne se passe point d'année sans que la mort inexorable nous enlève, tantôt l'un, tantôt l'autre des Salésiens, dans lesquels notre pieuse société avait mis le plus de confiance et dont elle se servait pour accomplir dans le monde des œuvres de charité et de religion. Malgré notre douleur, nous n'entendons pas nous plaindre de ce que Dieu dispose à cet égard. Le doux et l'amer, nous le reconnaissons, nous viennent également de ses mains amoureuses ; et de même que nous le remercions de grand cœur quand il nous comble de douceurs en nous envoyant de bons confrères dont l'aide nous est d'un puissant secours, de même aussi nous devons le bénir alors qu'il verse sur nous l'amertume en les rappelant à Lui : *Deus dedit, Deus abstulit ; sit nomen Domini benedictum*. Nous devons d'autant plus remercier Dieu que la vie d'abnégation et de sacrifice, qu'ils ont menée parmi nous, nous donne l'espoir le mieux fondé que ces chers confrères n'ont pu tarder à entrer dans la gloire des saints et, du haut du ciel, nous aident encore plus efficacement par la force de leurs prières.

L'un des Salésiens qui nous étaient le plus chers et nous rendaient le plus de services, un salésien, depuis longtemps déjà notre frère, et plus que

notre frère ; et qui, dans ces dernières années, était devenu notre père et notre maître, nous a été enlevé par le Seigneur le 4 octobre dernier. Les premières heures de ce jour marquaient le moment auquel passait à un monde meilleur un prêtre vénérable, D. Charles Cays, comte de Giletta et de Caselletta, aussi illustre par son ancienne et noble famille que bien connu pour sa vertu et ses nobles actions. — Son enfance et sa jeunesse retracèrent le portrait de saint Louis ; époux, il fut un modèle de fidélité et d'amour ; veuf et père il fut un admirable exemple de chasteté comme aussi de sollicitude pour l'éducation de son fils ; dans la vie publique, il fut un vaillant soutien de la patrie et de la Religion ; dans la vie privée il fut l'ange consolateur des pauvres et des infirmes ; religieux, il fut un lumineux exemple de fidélité à la règle et de perfection ; prêtre, il fut jusqu'au jour de sa courte et mortelle maladie un apôtre de charité enflammé du zèle le plus ardent pour le salut des âmes.

Pour raconter avec les développements nécessaires les vertus et les mérites de cet homme insigne dans toutes les périodes de sa longue carrière il faudrait tout autre chose que les quelques pages d'une publication périodique, il faudrait un gros volume. Mais tandis que l'on travaille à recueillir les matériaux nécessaires pour pouvoir écrire une biographie digne de lui, nous commençons à donner ici quelques uns des traits les plus remarquables de sa vie, pour l'édification de nos Coopérateurs et de ses frères en religion et pour la consolation de ses parents et amis qui verront en lui leur modèle.

I.

D. Charles Albert Cays naquit à Turin le 21 novembre 1813 du comte Louis François et de Victoire Brizio della Veglia, l'un et l'autre illustres par leur naissance et leurs vertus. La noble famille Cays, originaire de Nice sur Mer, dans les environs de laquelle elle avait autrefois possédé un grand nombre de fiefs, était déjà célèbre et florissante dès 1066. Dans le cours de plus de sept siècles, plusieurs des ancêtres de D. Charles Cays se firent un grand nom, dans la paix et dans la guerre. Vers 1300 un cadet de cette famille fût la souche d'un autre rameau des Cays, établis dans la ville d'Arles où il s'éteignit vers le milieu de ce siècle.

Le Comte Louis François, père de notre regretté D. Charles se signala dans la guerre du Piémont contre la République Française, de 1794 à 1796, en qualité de capitaine du régiment de Nice. Après l'invasion du Piémont, le comte Louis continua son service sous le commandement Allemand, mais toujours pour la cause de son légitime souverain Amédée III et de Charles Emmanuel IV son fils. Le roi se vit obligé à abandonner ses états de la terre ferme et à se retirer en Sardaigne, avec toute la famille royale ; le noble comte lui garda la foi qu'il lui avait jurée, et, plutôt que de passer dans le rang des vainqueurs, il déposa l'épée et se retira. Par suite de ce noble refus et de son inébranlable fidélité

à son souverain dépossédé, le comte vit tous ses biens de Nice confisqués et mis en vente par le vainqueur ; il perdait ainsi tout un patrimoine de la valeur de plus d'un million de francs. Lors de la restauration du Gouvernement Piémontais en 1814, toutes les ventes de biens d'émigrés faites sous la domination française furent validées, et par suite la maison Cays se trouva dépouillée de tous ses biens de Nice ; elle dut abandonner pour toujours la ville de ses ancêtres et venir se fixer à Turin. Victor Emmanuel I et Charles Félix donnèrent au noble comte, en récompense de sa fidélité tout exceptionnelle, une indemnité et les charges les plus honorables à la Cour ; cependant jamais il n'aurait pu rétablir sa fortune dans toute son ancienne splendeur si le Seigneur ne l'avait, à son tour, récompensé par un trait de son admirable Providence, ainsi que nous le rapporterons ci-dessous.

Notre jeune comte s'appliqua d'abord aux études classiques dans le Collège du Carmel à Turin. Là, sous la savante direction des Pères Jésuites, le noble jeune homme se signala parmi les premiers, et pour l'intelligence, et pour l'application et pour la piété ; son unique compétiteur était le comte Gloria, avec lequel il disputait le premier rang dans la classe. Toute la composition de sa personne respirait un air si angélique, si suave, que tous l'estimaient et l'aimaient beaucoup.

Charles Cays se consacra à l'étude de la Jurisprudence et fit d'admirables progrès ; il obtint le grade de docteur en 1836.

Sur ces entrefaites, un ami de la famille fit connaître au comte François les droits qu'il avait au fief de Casellette, auquel certes ce dernier était loin de penser. Surpris d'une telle nouvelle le Comte fit de suite observer que pour faire valoir ses droits et entrer en possession de ce domaine il lui faudrait de très-lourdes dépenses, auxquelles il ne pouvait faire face. A ces mots, l'ami promit de l'aider, sans qu'il eut rien à lui rembourser au cas où il perdrait le procès ; et il l'aida si généreusement qu'il réussit pleinement dans son entreprise. Peu de temps après, le même ami, de voyage en France, et se trouvant à Arles, fut tout surpris de voir entr'autres cette inscription : *Place Cays*. Après s'être informé auprès des personnes à même de la renseigner, il apprit qu'il y avait depuis longtemps déjà dans cette ville une famille Cays descendant de celle de Nice mais sur le point de s'éteindre en la personne du dernier de ses membres, nommé Jacques Henri, demeuré célibataire.

Depuis des siècles les Cays de Nice et ceux d'Arles ne se connaissaient plus. L'ami fidèle se présenta au Cays d'Arles et le mit en relation avec ceux de Turin. Peu après Jacques Cays mourut à Arles laissant pour légataire universel de tous ses biens, consistant en plus de mille journaux de terres, Louis François comte de Giletta et de Casellette. Dieu récompensait ainsi la fidélité du père et la piété du fils.

Après avoir heureusement terminé le cours de ses études, enrichi son esprit d'utiles connaissances et formé son cœur à une solide vertu, le comte Charles épousait, le 24 mai 1837, une noble de-

moiselle, Erminia Provana del Sabbione, femme remarquablement bien douée et bien capable de faire le bonheur d'une si grande famille. Elle le rendit père d'un fils et d'une fille. La jeune fille, nommée Victoire, mourut dès la première enfance ; le fils, Louis Casimir, survécut à son Père, héritier de tous ses titres et aussi, nous sommes bien fondés à le croire, de ses vertus.

Mais Dieu avait décrété que le Comte Cays devrait passer par tous les états de la vie humaine afin de nous laisser en chacun d'eux des exemples lumineux à imiter. En 1845, le Seigneur dont les desseins sont impénétrables, lui enlevait sa digne épouse âgée de vingt-quatre ans à peine. Cette perte douloureuse et irréparable laissait le noble Comte veuf à trente deux ans ; il en profita pour tourner tous ses soins à la bonne éducation de son fils, à l'assistance des pauvres, à la défense de la religion. D'abord membre, et plus tard président de la Société de St. Vincent de Paul, il déployait une ardeur exemplaire, un amour tout paternel, pour les familles pauvres et surtout pour leurs enfants. Dans les visites qu'il faisait sous leur toit misérable et souvent sordide, par des secours matériels, des avis, des encouragements il était toujours pour elles un ange de paix et de salut. Les jeunes gens de l'Oratoire de Saint François de Sales, de St. Louis de Gonzague et de l'Ange Gardien l'eurent souvent pour catéchiste et prier de leurs congrégations ; ils eurent toujours en lui le plus généreux bienfaiteur. Lors du terrible désastre de l'explosion de la poudrière le 26 avril 1852, le comte Cays donna les preuves d'une charité et d'un courage supérieurs à tout éloge. Aux heures du plus grand péril, quand le quartier de Borgo Dora, bien plus, alors que Turin tout entière était comme dans les angoisses de l'agonie attendant ce qui pouvait être la consommation de sa ruine, le Comte, bien loin de fuir, voulut se rendre sur les lieux du sinistre et là, au milieu du désordre et de la terreur, il conseillait, aidait, transportait les blessés et se montrait ainsi pour l'amour de son Dieu le digne fils de tant de preux qui, sur les champs de bataille, avaient exposé leur vie pour la défense de la patrie et de la religion.

Comme son illustre père, le comte Charles fut toujours bien cher à son Souverain et à la famille royale. En 1854, alors que le choléra-morbus exerçait ses ravages à Turin, toute la Cour royale vint habiter son château de Casellette, situé au pied des Alpes dans la position la plus salubre. La Cour royale demeura dans cet asile pendant trois mois. Nous ne devons pas passer sous silence que le comte Charles, dans la sixième législature, de 1857 à 1860, fut député du collège de Condove au Parlement Subalpin. La confiance de ses électeurs fut bien justifiée. Dans l'enceinte parlementaire de concert avec les comtes Solaro della Margherita, de Camburzano Costa della Torre, Crotti de Costigliole et autres intrépides députés catholiques il fit plusieurs fois entendre sa noble parole pour la défense des principes de la saine politique et des droits de l'Eglise. Dans le célèbre débat du premier juin 1858 il fit à la chambre un

long et beau discours, dans lequel, avec des preuves irréfragables, il défendit la validité de l'élection du collège d'Oristano. Ce collège avait nommé le docte et valeureux écrivain du journal *l'Armonia*, aujourd'hui directeur de *l'Unità Cattolica* Dom Jacques Margotti, docteur en théologie.

En 1860, voyant la politique prendre une direction trop contraire aux aspirations et aux sentiments d'un bon catholique, le comte Cays se retira au sein de la vie privée et rendit toutes ses pensées, toutes ses affections aux œuvres de religion et de charité. Visiter les infirmes à domicile ou dans les hôpitaux, secourir les pauvres les plus abandonnés, faire le catéchisme aux enfants, fonder et présider des conférences de St. Vincent de Paul, dans la ville et les environs, en former les membres à l'accomplissement des devoirs dont ils s'étaient chargés, encourager la bonne presse, courir toujours le premier partout où il s'agissait d'accomplir quelque bien, ou de prévenir quelque mal, telle fut la vie très-laborieuse du comte Cays tant qu'il demeura dans le siècle et au sein de sa famille.

Ses sentiments religieux et sa dévotion pour le roi et la maison de Savoie ne lui furent point pardonnés par les révolutionnaires de cette époque. Comme tant d'autres insignes personnages du clergé, de la noblesse ou de la bourgeoisie, il dut subir une minutieuse perquisition faite chez lui par les agents du gouvernement, sous prétexte de trouver en lui un conspirateur, attendu sa qualité de président du Conseil supérieur de la Société de St. Vincent de Paul à Turin. La perquisition fut exécutée le 9 février 1862. On séquestra tous ses papiers pour les examiner scrupuleusement ligne par ligne; mais cet acte inconstitutionnel, loin de justifier les soupçons du gouvernement et de lui faire découvrir quelque chose, qui pût le moins du monde seconder ses vues et jeter sur le Comte l'ombre la plus légère de conspiration contre l'ordre de choses actuel, cette perquisition, disons-nous, fit tout au contraire constater d'une manière éclatante, que dans toutes ses œuvres le vaillant chrétien n'était jamais sorti du champ de la charité pour entrer dans celui de la politique. Le résultat fut de mettre hors de doute qu'il est possible d'être fervent catholique sans cesser d'être un sage et prudent citoyen.

Nous avons, au sujet de cette perquisition, un mémoire, écrit par le Comte lui-même, et que devra consulter quiconque est désireux de se faire une juste idée de son caractère empreint d'une noble franchise (1).

Quelques temps après, Dieu récompensa son fidèle serviteur de tout ce qu'il faisait et souffrait pour lui. En 1877 il sentit devenir très-vif dans son cœur un ancien désir, le désir de se retirer complètement du monde et d'embrasser la vie religieuse dans l'Institut Salésien. Un jour donc il vint à l'Oratoire de St. François de Sales et s'ouvrit entièrement à Dom Bosco, dans lequel il eut

toujours une confiance illimitée. Dom Bosco l'écouta jusqu'au bout et lui dit : « Très-bien, monsieur le Comte, mais avez-vous bien pesé le sens de ces paroles se faire religieux? Avez-vous pensé qu'il faut pour cela abandonner les richesses, les honneurs, les plaisirs, toutes les choses de ce monde? » — Il y a bien longtemps que j'ai fait toutes ces réflexions, répondit le Comte, je sais toutes les conséquences du pas que je veux faire; mais je sais aussi, par ma propre expérience, que les richesses, les honneurs, les plaisirs de cette terre ne contentent pas mon cœur. Je sais que cela ne me servira de rien à l'heure de la mort. Et, quel secours, quel confort pourront donner à mon âme, en ces derniers moments, les salles dorées, les riches tapis, les plats délicats, les vins choisis, les domestiques en livrée empressés à mon service? — Mais, monsieur le Comte, reprit Dom Bosco, vous êtes habitué à trouver chez vous toutes les commodités de la vie; tout au contraire dans une institution religieuse, sans vous laisser jamais manquer du nécessaire, cependant je dois vous le dire nettement, il arrivera que vous manquerez d'une foule de ces choses dont vous abondez aujourd'hui et pour le vivre, et pour le vêtement et pour le coucher etc. etc. — Je le sais, répondit le Comte, mais je sais aussi que bien des personnes ont vécu et vivent encore sans avoir tant de commodités et de délicatesses, et j'espère qu'avec l'aide de Dieu je pourrai vivre moi aussi comme eux. — Mais chez vous, monsieur le Comte, ajouta Dom Bosco, vous commandez en maître, et dans une communauté religieuse vous devrez obéir comme un humble serviteur. — J'y ai bien réfléchi et je me suis convaincu qu'au moment de la mort il sera plus consolant pour moi d'avoir obéi que d'avoir commandé. — Pardonnez-moi, monsieur le Comte, si j'ajoute une observation: vous êtes déjà d'un âge un peu avancé et je ne sais s'il vous permettrait d'observer les règles de notre Institut... » Cette dernière réflexion de Dom Bosco fit une vive impression sur l'âme du Comte, il garda un instant le silence, puis, avec un accent ému, il reprit : — Il est vrai, je ne suis plus jeune, et c'est là ce qui me cause un bien vif regret, celui de n'avoir plus à donner à Dieu que les derniers restes de ma vie. Toutefois je me console en pensant que je n'ai pas encore les infirmités de la vieillesse; et, malgré mes soixante quatre ans, je jouis encore d'une si bonne santé qu'elle autorise chez moi l'espoir de m'adapter facilement à la vie commune. Du moins il ne me paraît y avoir aucune imprudence à en faire l'épreuve. » Voyant sa résolution, Dom Bosco qui le connaissait pour un homme de grande vertu aurait pu, dès ce moment, le confirmer dans son dessein et lui promettre de l'accepter parmi les siens; mais, désireux de l'éprouver encore plus il lui conseilla de passer quelques jours dans la retraite et dans la prière, et de venir ensuite lui faire connaître ses dernières résolutions. On était au mois de mai et l'on allait commencer la neu-
vaine de Notre Dame Auxiliatrice.

(La suite au prochain numéro),

(1) Voir: Une perquisition, ou les franchises constitutionnelles sous le ministère Ricasoli; mémoire du comte Charles Cays de Giletta et de Caselletta (Turin - Typographie Giulio Speirani et fils, 1862).

NOS SOUHAITS DE BONNE ANNÉE.

D. Bosco et tous les Salésiens n'oublient pas la bienveillante charité que la plupart de nos Coopérateurs ont montrée pour eux et pour les pauvres jeunes gens recueillis dans les maisons salésiennes; ils sont heureux de saisir cette occasion favorable pour souhaiter à tous leurs bienfaiteurs de joyeuses fêtes de Noël une bonne fin d'année et un heureux commencement de l'année nouvelle, pour laquelle nous leur souhaitons toute prospérité pour leurs intérêts du temps et de l'éternité.

ORPHELINAT DE SAINT-ISIDORE à Saint-Cyr (Var).

La charité de nos vénérés Coopérateurs et Coopératrices voudra bien me permettre de leur recommander l'Orphelinat de St.-Cyr. Cet établissement, confié depuis trois ans par S. G. l'Evêque de Fréjus aux prêtres Salésiens, est consacré à l'éducation de pauvres orphelines de la campagne. Les Sœurs de Marie Auxiliatrice, fondées par notre bien-aimé Père Dom Bosco en ont la direction. Elles apprennent à leurs élèves, en même temps que les principes chrétiens tout ce qui est nécessaire pour les préparer à remplir les devoirs de leur humble condition.

En jetant un regard sur les trois ans qui se sont écoulés nous avons la consolation de constater des progrès assez satisfaisants pour nous engager à travailler toujours davantage au profit de nos pauvres orphelines, et pour nous donner encore de plus grandes espérances pour l'avenir; mais il nous faut faire ici au charitable concours de nos vénérés Coopérateurs et Coopératrices un très-pres-sant appel.

L'unique ressource que l'on avait pour soutenir cet Orphelinat, c'est-à-dire les produits de la campagne, nous a manqué, puisque le phylloxéra a ravagé nos vignes. On peut le dire avec toute vérité, jusqu'ici nos orphelines ont vécu de la charité de nos généreux Coopérateurs. L'expérience du passé nous fait espérer que leur bienveillance nous sera continuée, surtout maintenant que nous avons plus que jamais besoin de leur aide. En vue du grand nombre d'orphelines que nous sommes obligés de refuser chaque jour, faute de local, en vue même de la nécessité d'améliorer les dortoirs, les salles de classe et de travail de nos enfants, ont vient de jeter les fondements d'une nouvelle maison: grâce à ce nouveau local,

non seulement l'Orphelinat sera complété, mais il sera aussi établi à proximité une habitation pour une famille de Salésiens, chargés de la Direction de l'Orphelinat et des travaux de la campagne. Une chapelle convenable, consacrée à Marie Auxiliatrice, donnera aux fermiers voisins la facilité d'accomplir leurs devoirs religieux.

Voici l'œuvre que l'on propose à votre charité. Les travaux, suspendus depuis quelque temps, seront repris aussitôt que l'on viendra à notre aide.

Les offrandes sont reçues avec reconnaissance par M. le Directeur de l'Orphelinat et par M. le Supérieur de l'Oratoire de Saint-Léon, rue Beaujour, 9, Marseille.

INDULGENCES SPÉCIALES pour les Coopérateurs.

Par concession du Souverain Pontife, en date du 9 mai 1876, tout Coopérateur peut gagner toutes les indulgences, tant plénières que partielles, auxquelles ont droit les tertiaires de Saint François d'Assise.

Ainsi les Coopérateurs peuvent gagner:

L'indulgence plénière, une fois par jour, applicable aux âmes du Purgatoire, en récitant le tiers du Rosaire, devant le Très-Saint Sacrement, ou, s'ils ne peuvent, devant le Crucifix.

L'indulgence plénière, chaque fois qu'ils font la sainte Communion.

Un nombre considérable d'indulgences plénières, dans le courant de la journée, en récitant six *Pater*, *Ave* et *Gloria* selon l'intention du Souverain Pontife. Et ces indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire, ils peuvent les gagner *toties quoties*, c'est-à-dire, toutes les fois qu'ils récitent les susdits *Pater*, *Ave* et *Gloria* en quelque endroit que ce soit, lors même qu'ils ne se sont point confessés et qu'ils n'ont point communie, pourvu qu'ils soient en état de grâce.

En outre, une indulgence plénière chaque Dimanche, et chacun des jours ci-après indiqués, à la condition que, s'étant confessés dans les huit jours, et ayant communie, ils visitent une église et y prient selon l'intention du Souverain Pontife.

Mois de Janvier.

1. La Circoncision de N. S. J. C.
6. L'Épiphanie.
16. La fête du Saint Nom de Jésus.
18. La Chaire de St. Pierre à Rome.
23. Mariage de la très-sainte Vierge Marie.
25. La conversion de St. Paul.
29. St. François de Sales.

En ce dernier jour tous les fidèles pourront gagner une Indulgence Plénière pourvu qu'après s'être confessés et avoir communie ils visitent une église ou oratoire public de la Congrégation Salésienne.

Avec la permission de l'autorité ecclésiastique - Gérant JOSEPH FERRARI.

Samplardarena 1882 - Imprimerie de S. Vincent de Paul.

TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1882

Janvier.

Jean Bosco prêtre à ses Coopérateurs et Coopératrices	pag.	1
Conférence des Coopérateurs à Turin et départ des nouveaux Missionnaires pour l'Amérique »	»	6
Bénédiction du Saint Père à nos nouveaux missionnaires	»	7
La visite des Pèlerins français à l'Oratoire de Saint François de Sales à Turin	»	8
La Conférence et la fête de Saint François de Sales	»	10
Lettre de la Patagonie	ib.	
Les jeunes gens de l'Oratoire de Marseille à D. Bosco	»	11
Mort du héros de la Nigritie	ib.	

Février.

Monseigneur Antoine Espinoza à l'Oratoire de S. François de Sales	»	13
Lettre de l'Archevêque de Buenos-Aires à Dom Jean Bosco	»	15
Le quatrième anniversaire de l'élection du St. Père Léon XIII	ib.	
Histoire de l'Oratoire de S. François de Sales »	»	16
Discours de D. Bosco aux Pèlerins français »	»	21
Les derniers Missionnaires Salésiens à leurs Confrères	»	22
Le nouvel Evêque de Montevideo	»	24

Mars.

Le voyage de D. Bosco en France	»	25
Dom Bosco à Toulouse et une colonne en l'honneur du Sacré Cœur	»	31
Le R. Dom Bosco à la métropole et à l'orphelinat	ib.	
Relation sur la fête de Saint François de Sales et sur les Conférences des Coopérateurs	»	32
Travaux exécutés dans l'Eglise du Sacré-Cœur jusqu'au mois de décembre dernier	»	33
Pour l'ouverture prochaine de l'Eglise de Saint Jean l'Evangéliste	»	34
La leçon de la mort	ib.	
Deux âmes au tribunal de Dieu	»	35
Les Dames de charité	»	36
Dessin de l'Eglise du Sacré-Cœur	ib.	

Avril.

Le voyage de Dom Bosco en France	»	37
Le mois de Marie : pratiques pour le sanctifier dignement	»	42
Lettre de la Patagonie	»	43
Histoire de l'Oratoire de S. François de Sales »	»	45
Deux grâces de notre-Dame Auxiliatrice	»	48
Notre S. Père Léon XIII et les Salésiens de la Spezia	ib.	

Mai.

La prochaine neuvaine et fête de N. D. Auxiliatrice	»	49
Motifs de confiance en Marie secours des chrétiens	»	51
La Conférence des Coopérateurs à l'occasion de la fête de Marie Auxiliatrice	»	52
La politique des Salésiens	ib.	
Histoire de l'Oratoire de S. François de Sales »	»	53
Biographie du jeune Louis-Antoine Colle par Dom Bosco	»	55
Le Nuntius Romanus	»	56

Juin.

La fête de Marie secours des chrétiens à Turin et ses particularités	»	57
--	---	----

Conférence des Coopérateurs à Rome et discours de Son Eminence le Cardinal Alimonda	»	63
La fête de Marie Auxiliatrice à Gênes	»	65
Lettre de l'Uruguay	»	67
La Conférence des Coopérateurs à Lucca	»	68
Histoire de l'Oratoire de S. François de Sales »	»	69
Dessin de l'Eglise et de l'Oratoire S. Jean. Statue de Pie IX	»	71
Demande et réponse	»	ib.
Bibliographie	»	ib.
Conférence au Patronage Saint-Pierre de Nice »	»	72

Juillet.

Réponse à une courtoise observation sur l'obligation à l'aumône, sa mesure	»	73
Grâces de Marie Auxiliatrice dans le mois de juin	»	80
Demandes pour de nouvelles Missions sur le territoire de la République Argentine	ib.	
Nouvelles de la Patagonie	»	81
Annnonce d'un voyage au Brésil	»	82
La fête de Dom Bosco	»	83
Une grâce du Sacré-Cœur de Jésus	»	84

Août.

La fête prochaine de S. S. le Pape Léon XIII	»	85
Une mère et un fils qui prient pour le Pape »	»	86
Grâces obtenues par l'intercession de Marie Auxiliatrice	»	87
Lettre du Brésil	»	88
Procès-Verbal de l'érection de la statue de Pie IX dans l'Eglise de S. Jean l'Evangéliste à Turin »	»	91
Patronage de Saint Pierre à Nice	»	92

Septembre.

Les Salésiens demandés au Parà; appel aux cœurs généreux	»	93
Une grâce de Marie Auxiliatrice	»	95
Piété et étude	»	96
Charmant spectacle d'amour filial et de bonté paternelle	»	97
Pose de la première pierre angulaire de la Chapelle de Notre-Dame Auxiliatrice à Almagro (Buenos Ayres)	»	99

Octobre.

Denis le tyran et l'école sans Dieu	»	101
Un fait récent et lugubre	»	102
Le LXVII ^{me} anniversaire de la naissance de Dom Bosco	»	103
La fête du catéchisme dans la paroisse du Sacré-Cœur de Jésus à Rome	ib.	
Lettre d'Amérique	»	104
Un Evêque Chinois à l'Oratoire de Saint François de Sales	»	109
Fête et distribution des récompenses à l'Oratoire de Saint Léon	»	107

Novembre.

La Consécration de l'Eglise de S. Jean l'Evangéliste	»	109
Histoire de l'Oratoire de S. François de Sales »	»	111
Les Pèlerins français à Turin	»	115
Discours de D. Bosco aux Pèlerins français »	»	116

Décembre.

Les Tertiaires de S. François d'Assise et les Coopérateurs Salésiens	»	117
L'imitation de S. François de Sales	»	121
Le Bulletin Salésien	»	124
L'Eglise de S. Jean l'Evangéliste. Compte rendu des fêtes publié par deux journaux catholiques »	ib.	
Le Comte D. Cays de Giletta	»	125
Nos souhaits de bonne année	»	127
Orphelinat de Saint-Isidore à Saint-Cyr (Var) »	ib.	